

CONTRAT de SAILLIE - LEHID CLOVER BOY – SAISON 2011

Le vendeur	L'acheteur
<p>Elevage de l'Aulne L'Aulne Montgenard 53470 MARTIGNE SUR MAYENNE</p> <p>Tel : 02 43 02 55 19 et 06 80 45 54 32 Email : connemara.delaulne@wanadoo.fr</p> <p>N° Siret : 41105753200011 N° TVA intracommunautaire : FR65411057532</p>	Nom : Adresse : Tel : Email :

La carte de saillie est réservée pour la jument :

N° SIRE père
Race mère
Née le par

non suivée suivée d'u poulain / pouliche né(e) le

Conditions de monte :

Lehid Clover Boy fait la monte en main au Haras de Beausse – 49640 MORANNES -Tél : 06 70 06 42 81 et 02 41 42 92 88
La pension et le suivi gynécologique sont à la charge de l'acheteur ; ces prestations sont possibles au Haras de Beausse.

Tarifs :

Saillie 300,00 € TTC (150 € au 1er saut + 150 € au 1/10 2011 si jument pleine) à régler à l'Elevage de l'Aulne
Frais étalonnage : 73,85 € TTC à régler au Haras de Beausse
Pension : 5,28 € TTC / jour au pré, poulinière non suivée à régler au Haras de Beausse
 7,39 € TTC / jour au pré, poulinière suivée " "

La jument doit être déferrée des postérieurs.
Le Haras de Beausse se réserve le droit de refuser une jument présentée en mauvais état sanitaire.
La jument à la saillie de Lehid Clover Boy doit être à jour des vaccinations obligatoires.

Les poneys en pension sont garantis de recevoir les meilleurs soins sous une surveillance quotidienne.

La pension comprend :

- La nourriture adaptée en fonction des saisons
- L'hébergement en pâture

La pension ne comprend pas :

- les frais vétérinaires
 - les frais de maréchalerie
 - les frais de dentiste équin
- } qui sont à la charge du propriétaire

Assurance :

L'élevage de l'Aulne est assuré en responsabilité civile agricole.
L'assurance mortalité et invalidité est à la charge du propriétaire.

Soins vétérinaires :

Le propriétaire du poney en pension mandate le Haras de Beausse, pour requérir en son nom tout vétérinaire de son choix si l'état de santé du poney le nécessite et s'engage à régler les frais du praticien requis en son nom.

le

Le propriétaire du poney :